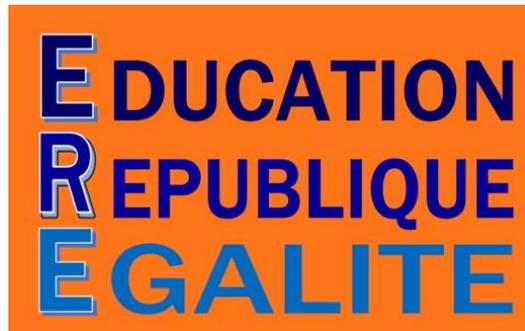


Valeurs de la République et Laïcité

Repères historiques

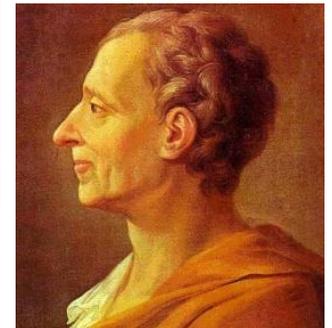


De Clovis à la Révolution (498 – 1789)

- **Baptême de Clovis (498)**
 - Catholicisme: religion officielle du royaume
- **Sacre de Charlemagne par le pape à Rome (800)**
 - Monarchie de droit divin
 - à l'Etat la guerre, l'intégrité du territoire...
 - à l'Eglise le social, l'éducation et le salut des âmes...
- **Guerres de religion**
 - Massacre de la Saint Barthélemy (24 aout 1572)
 - Edit de Nantes (1598): édit de tolérance
 - Révoqué par Louis XIV (1685): exil de 200000 protestants

Les libres penseurs et les Lumières

XVIIIe siècle



Valois (1328- 1589)

Bourbons (1589-1792)

Henri IV

(1589 –1610)

Louis XIII

(1610 -1643)

Louis XIV

(1643 - 1715)

Louis XV

(1715 –1774)

Louis XVI

(1774-1792)

Voltaire, Diderot, Rousseau, Montesquieu...

Condorcet L'EDUCATION

Valois (1328- 1589)

Bourbons (1589-1792)

Henri IV

(1589 –1610)

Louis XIII

(1610 -1643)

Louis XIV

(1643 - 1715

Louis XV

(1715 –1774)

Louis XVI

(1774-1792)



L'éducation et la cause des femmes

La Révolution française 1789 - 1799

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

Art 1: « les hommes naissent libres et égaux en droits »

Art 6: « La loi est l'expression de la volonté générale »

Art 10: « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses »

**La Révolution abolit la monarchie de droit divin
et supprime le pouvoir de l'Eglise en adoptant la
constitution civile du clergé en 1790**

**(suppression des congrégations religieuses, nationalisation
des biens ecclésiastiques)**

➤ **La guerre des 2 France va opposer républicains et
partisans de la Restauration jusqu'au XXème siècle**

Les femmes en lutte pour leurs droits

Tout a commencé en 1789 avec la Révolution qui proclame l'universalité des droits de l'homme, mais qui dans le même temps refuse aux femmes toute participation effective à la vie politique de l'époque.



Olympe de Gouges écrit en 1792 la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*

Intermède

		VRAI	FAUX
1	En France, avant la Révolution, il y avait un partage des rôles entre l'Etat et l'Eglise ❖ A l'Etat l'intégrité du territoire ❖ A l'Eglise le social et l'éducation		
2	Ces philosophes font tous partie du siècle des Lumières: Condorcet, Jules Ferry, Montesquieu, Rousseau , Voltaire		
3	Olympe de Gouges a écrit la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en 1789		

XIXème siècle: Opposition de deux France

- **Concordat (1801)**
 - Catholicisme « religion de la majorité des français » et non religion d'Etat
 - Eglise sous la double tutelle de l'Etat et du Vatican
 - Ministres du culte rémunérés par l'Etat
En échange l'Eglise renonce à ses biens nationalisés en 1789
 - Le concordat concerne le protestantisme et le judaïsme
- **Code civil (1800 -1804):** priorité du mariage civil et divorce possible
- **Loi Falloux (1850):** droit de regard de l'église sur les écoles publiques et développement de l'enseignement privé
- **Commune de Paris (1871) proclame temporairement la séparation de l'Eglise et de l'Etat.**

Vers la séparation des Eglises et de l'Etat

L'Education en première ligne avec les lois Jules Ferry (1882):

- Obligation scolaire (6 à 13 ans)
- Gratuité
- Laïcité (programmes, locaux, enseignants)

Loi de séparation (9 décembre 1905)

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes » (ordre public) (art 1)

« La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte » (art 2)

Laïcité dans la constitution

Dans la constitution de 1946

Et dans celle du 4 octobre 1958 - Article 1

*« La France est une République indivisible, **laïque**, démocratique et sociale.*

Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion.

Elle respecte toutes les croyances. »

Et plus récemment

- **Neutralité des fonctionnaires, dans la loi**

*Le fonctionnaire exerce ses fonctions avec dignité, impartialité, intégrité et probité (...) **il est tenu à l'obligation de neutralité.***

Il exerce ses fonctions dans le respect du principe de laïcité. :

(Loi du 13/04/1983 modifiée par la loi du 20/04/2016)

- **Neutralité dans l'entreprise**

Le règlement intérieur peut contenir des dispositions inscrivant le principe de neutralité et restreignant la manifestation des convictions religieuses des salariés si ces restrictions sont justifiées par l'exercice d'autres libertés et droits fondamentaux ou par les nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise et si elles sont proportionnées au but recherché. (Loi du 08/08/2016, dite loi Travail)

Et plus récemment (2)

- **Interdiction du port de signes religieux par les élèves des écoles, collèges et lycées publics**

(Loi du 15/03/2004)

- **Dissimulation du visage**

Nul ne peut, dans l'espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage. (Loi du 11/10/2010)

- **Observatoire de la laïcité**, créé en mars 2007, installé en 2013 pour assister le gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité en France (analyses, études, guides, avis...)
- **Comité interministériel de la laïcité** remplace l'observatoire en juillet 2021 pour coordonner l'action des ministères et veiller au respect de la loi confortant le respect des principes républicains

Loi du 24 août 2021

confortant les principes républicains

- **Neutralité pour les salariés des organismes ayant une mission de service public** (SNCF, RATP, sociétés HLM...)
- **Contrôle renforcé de l'Etat sur les actes de collectivités**
- **Création d'un délit de séparatisme** (protection des élus et agents publics)
- **Contrat d'engagement républicain pour les associations subventionnées** (contrôle renforcé des fédérations sportives et des sources de financements)
- **Création d'un délit de mise en danger de la vie d'autrui face à haine en ligne** (protection des agents publics, élus, journalistes, mineurs)
- **Instruction des enfants et mesures sur la famille**
 - **Scolarisation obligatoire en établissement scolaire (3 à 16 ans) instruction en famille dérogatoire (handicap, pratiques sportives et artistiques...),**
 - **Egalité de droits pour les femmes**
- **Contrôle des associations culturelles et lieux de culte**

Un quiz pour conclure

		VRAI	FAUX
1	La loi de séparation des Eglises et de l'Etat interdit toute manifestation religieuse dans l'espace public		
2	Tout fonctionnaire est soumis au devoir de neutralité qu'il soit ou non en contact avec le public		
3	Le principe de laïcité a été inscrit pour la première fois dans la constitution en 1958		

Merci de votre attention

ere2011@laposte.net